



# Les lundis de la Mécanique



Plus d'infos

## DÉCOUVREZ LES POSSIBILITÉS ET LES PERFORMANCES OFFERTES PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE CONTRÔLE NON DESTRUCTIF

Les contrôles non destructifs permettent d'améliorer la productivité, la maintenance et la sécurité des installations industrielles.

Certaines techniques conventionnelles sont contraignantes. Aujourd'hui, de nouveaux outils permettent de s'en affranchir et de proposer de nouvelles perspectives de contrôles et d'applications.

### Intervenants

**Sébastien Brzuchacz**

*Ingénieur CND, Cetim*

**Patrick Bouvet**

*Expert Contrôles et matériaux, CTIF*

**Étienne Robert-Dehault**

*Responsable Maintenance et travaux neufs, Aciéries Hachette et Driout*

La réunion se tiendra le 9 juillet 2012 de 15 h 30 à 19 h à Aciéries Hachette et Driout, 11 avenue du Général Sarrail, Saint-Dizier.

Organisé par le Cetim et la FIM

**MecaLIANS**

**La participation est libre et gratuite. Le nombre de participants à cette réunion est limité à 40 personnes.**

## Programme

---

Accueil des participants par André Robert-Dehault, président-directeur général de l'entreprise Aciéries Hachette et Driout, Serge Prangère, délégué régional, et Philippe Thoquenne, chargé d'affaires, du Cetim en Champagne-Ardenne.

Présentation de l'entreprise Aciéries Hachette et Driout, une des plus grandes fonderies européennes. Elle collabore avec ses clients depuis la conception des pièces en acier moulé jusqu'à la fourniture d'ensembles usinés.

Les nouvelles possibilités offertes au contrôle ultrasonore par la technologie multiéléments, par Sébastien Brzuchacz.

Les avancées technologiques en contrôle par rayonnement ionisant :

- la radiographie numérique : intérêts, limites et perspectives pour les pièces moulées, par Patrick Bouvet ;
- la tomographie et ses nouvelles applications industrielles, par Sébastien Brzuchacz ;
- l'accélérateur linéaire, une alternative à la gammagraphie, par Étienne Robert-Dehault.

Visite de l'entreprise Aciéries Hachette et Driout (***pour la visite, les équipements de protection individuelle sont obligatoires ; pour des raisons de confidentialité industrielle, la visite est soumise à l'accord préalable de l'entreprise.***)

Débat, réponses aux questions des participants.

À l'issue de la réunion, un cocktail permettra de poursuivre les discussions.

**Correspondant : Serge Prangère 03 20 99 46 10 [serge.prangere@cetim.fr](mailto:serge.prangere@cetim.fr)**